

La Charte de l'Éducateur

Un éducateur est une personne qui encadre administrativement et/ou techniquement une équipe du club. Chaque éducateur s'engage pour toute la saison, pour tous les joueurs et pour le Club. Il se doit constamment d'être exemplaire en toutes circonstances. Sa politesse, son comportement, son attitude et son langage ne doivent jamais être pris à défaut. Son sourire passionné, son envie d'avancer et de transmettre sa passion doivent rejaillir pour motiver les joueurs. Sa disponibilité, son attention, sa confiance et ses conseils doivent les aider à s'épanouir et progresser !

D'une manière générale :

- ⊙ Être en tenue sportive et porter les couleurs du club pour les rencontres.
- ⊙ Arriver avant les joueurs et ne partir qu'après s'être assuré de l'état des vestiaires.
- ⊙ Être à l'écoute, disponible et respectueux vis-à-vis des joueurs, éducateurs, parents, dirigeants, bénévoles et arbitres.
- ⊙ Connaître et faire appliquer les règlements.
- ⊙ Saluer parents, joueurs et arbitres et utiliser un langage correct.
- ⊙ Encourager les efforts des joueurs, utiliser leurs erreurs pour les faire progresser.
- ⊙ Respecter le matériel et les installations mis à disposition.
- ⊙ Donner la priorité à la progression du joueur dans l'intérêt de l'équipe et des résultats.
- ⊙ Veiller à la santé des joueurs. Suivre les recommandations du corps médical.
- ⊙ Favoriser les équipes supérieures tout en acceptant de renforcer des équipes inférieures dans l'intérêt du club.
- ⊙ Accepter d'échanger avec les joueurs.
- ⊙ Ne prendre à l'entraînement que des joueurs licenciés USJA ou des joueurs ayant signé une décharge, après en avoir informé le secrétariat.
- ⊙ Pour la bonne organisation du club, respecter les procédures et horaires d'ouverture du secrétariat, notamment pour les changements d'horaires ou dates, les matchs amicaux, les rapports en cas d'exclusion et dossiers en cas de blessure grave
- ⊙ Aider à la mise en place et au nettoyage de la collation.

Un éducateur ne donne pas l'exemple, il est l'exemple.

A l'occasion des rencontres :

- ⊙ S'assurer avec le dirigeant de son équipe du bon accueil des adversaires et des arbitres.
- ⊙ Respecter l'arbitre, accepter ses décisions et lui faciliter la tâche sur le terrain, notamment en calmant ses joueurs. Ne pas oublier que l'arbitre est humain, peut être inexpérimenté et peut faire des erreurs.
- ⊙ Refuser toutes formes de violence psychologique, physique ou verbale.
- ⊙ Respecter les règlements.
- ⊙ Tenir un discours positif et mesuré.
- ⊙ Faire jouer tous les joueurs de manière équitable tout au long de la saison, pour la préformation et l'école de foot
- ⊙ Veiller au bon comportement de ses joueurs et sanctionner les mauvais gestes.
- ⊙ Rester humble dans la victoire et mesuré dans la défaite.

Valorisez l'image du club par votre discours et vos actes.

Chacun des éducateurs s'engage à respecter les différents points décrits ci-dessous :

↪ TERRAIN

- ⊙ Respecter le planning d'occupation des terrains et des vestiaires durant toute l'année.
- ⊙ Respecter les terrains au cours de l'hiver (attention aux différents ateliers et sauts).
- ⊙ Cadenasser les buts mobiles et ranger les mini buts près utilisation.
- ⊙ Laisser le terrain propre suite à un match, entraînement, (bouteille d'eau, straps, ...)

↪ LOCAL MATERIEL ET MATERIEL

- ⊙ Les ballons doivent être correctement gonflés par l'éducateur avant chaque séance.
- ⊙ Les ballons doivent être rangés par l'éducateur ou en sa présence (les comptabiliser).
- ⊙ Le matériel doit être rangé par l'éducateur ou en sa présence.
- ⊙ Veiller au bon respect du matériel.
- ⊙ Le dernier éducateur quittant le stade doit obligatoirement faire attention à ce que le local matériel soit rangé, éteint et fermé.

↪ VESTIAIRES

- ⊙ Ceux-ci doivent être fermés à clé pendant les séances.
- ⊙ L'éducateur doit veiller à la discipline et au rangement des vestiaires suite aux entraînements et matchs (vêtements, projections eau, jets de terre, ...).
- ⊙ Pensez à rapporter les clés des vestiaires.

↪ REUNIONS TECHNIQUES

- ⊙ Présence obligatoire aux dates fixées

↪ FORMATION et INFORMATION

- ⊙ L'éducateur s'engage à suivre régulièrement les formations ou les réunions d'informations proposées par le club.

En contrepartie, le club s'engage à :

- ⊙ Prendre en charge le prix de sa licence.
- ⊙ Contribuer financièrement à la formation.
- ⊙ Équiper l'éducateur dans la mesure du possible.

Fait à Carquefou, l'éducateur

Signature Précédée de la mention « Lu et approuvé »